



UN "PAUVRE EXILÉ", UN "GRAND D'EUROPE": GREGOIRE GAFENCO

Quand les rédacteurs du « Bulletin Européen » ont eu, cet été, le grand honneur de s'entretenir avec celui que Bertrand de Jouvenel a qualifié dans « Le Monde », de « grand d'Europe », Grégoire Gafenco, ils ne soupçonnaient pas qu'ils ne devaient plus revoir ce « pauvre exilé » auquel le monde occidental ouvrirait toutes ses portes, mais qui voyait fermées, devant lui, celles qu'il aurait tant voulu franchir pour fouler de nouveau le sol qui était le sien: le sol roumain.

L'ancien ministre des affaires étrangères de Roumanie, européiste convaincu car, disait-il, « l'idée de l'unité européenne contient pour toute une moitié du continent, comme une promesse de paix et, partant, de libération », avait accepté la charge de Président du Mouvement Fédéraliste Européen: il était de ceux qui sont prêts à servir jusqu'à la mort. Il parcourait ce monde où son esprit rayonnant trouvait encore tant de motifs de réflexion et de pensée, mais que son cœur devait le trouver déserti! Ce cœur qui, finalement, n'a pas pu supporter l'épreuve que son intelligence affrontait avec courage et clairvoyance. Gafenco, en effet, n'a-t-il pas dit en 1939, à Bertrand de Jouvenel, comme le rapporte ce dernier: « Vous ne soupçonnez pas, vous Français, ce que vous aurez à souffrir de l'Allemagne nazie; mais ce sera bref, car elle est déjà condamnée. Tandis que mon pays souffrira bien plus longtemps de la puissance russe qui sera la grande triomphatrice de cette guerre ».

« Souffrira bien plus longtemps... » a-t-il dit; mais non pas à jamais. Et notre amer regret n'est pas tant que ce grand homme nous ait quittés, car son exemple reste, pour ceux qui l'ont connu, mais qu'il n'ait pas vu la fin de cette souffrance pour le pays qu'il honore, cette Roumanie « patrie — dit-il un jour — si lourde au cœur de l'exilé qui doit se faire léger au pays qui le reçoit... ».

Pauvre exilé, grand d'Europe, à qui le meilleur hommage que nous puissions rendre est de clore ces lignes non point en parlant de son intelligence, de son serein courage, de tous les dons qui firent de lui un vaillant officier de la première guerre mondiale, un grand journaliste, un homme politique de premier plan, mais en évoquant simplement ce nom qu'il portait gravé dans son cœur: « Roumanie ».

A. G.

MOUVEMENT EUROPEEN

PRESIDENCE D'HONNEUR

Dr. Konrad ADENAUER, M. Léon BLUM (1948-1950), Sir Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE - KALERGI, MM. Alcide de GASPERI (1948-1954), Robert SCHUMAN, Paul-Henri SPAAK.

Président: Robert Schuman

Vice-Présidents: Robert BICHET, Sir Robert BOOTHBY, Hermann PUNDER.

Délégué général à la Propagande: André PHILIP.

Délégué général aux Relations Extérieures: Docteur J.-H. RETINGER.

Trésorier: Baron BOEL.

Secrétaire général: Robert van SCHENDEL.

CONSEIL INTERNATIONAL

Membres: Délégués des Mouvements affiliés, des Conseils Nationaux, des Comités nationaux en exil et des Organisations associées.

BUREAU EXECUTIF INTERNATIONAL

Robert SCHUMAN, Edward BEDDINGTON-BEHRENS, P. R. BENTZ van den BERG, Robert BICHET, Baron BOEL, Georges BOHY, Arthur CALTEUX, René COURTIN, Jean DRAPIER, Muhlis ETE, E. G. FOCKE, Palmiro FORESI, André FRANCOIS-PONCET, Ernst FRIEDLAENDER, Enrique GIRONELLA, Frode JAKOBSEN, Lord LAYTON, René LHUILLIER, Eduard LUDWIG, Salvador de MADARIAGA, Roger MOTZ, Franco NOBILI, H. R. NORD, Randolfo PACCIARDI, Georges PESMAZOGU, André PHILIP, Georges REBATTET, Dr. J. H. RETINGER, ETIENNE de la VALLEE POUSSIN, Karl WISTRAND, Terje WOLD, Robert van SCHENDEL.

CONSEIL PARLEMENTAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

Président Georges BOHY.

COMITE' D'ACTION

Président André FRANCOIS-PONCET

COMMISSIONS

Présidées par :

Commission Économique et Sociale Hermann J. ABS.
 Commission pour la Jeunesse Jean DRAPIER.
 Commission Culturelle Salvador de MADARIAGA.

MOUVEMENTS AFFILIES

Présidents:

Ligue Européenne de Coopération Économique Baron BOEL.
 Mouvement Libéral pour l'Europe Unie Roger MOTZ.
 Mouvement Socialiste pour les États-Unis d'Europe André PHILIP.
 Nouvelles Équipes Internationales Auguste De SCHRIJVER.

INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève) Denis de ROUGEMONT.
 Directeur
 Collège d'Europe (Bruges) H. BRUGMANS, Recteur.
 Commission de l'Europe Centrale et Orientale Étienne de la VALLÉE-POUSSIN, Président.

SECRETARIAT GENERAL

BRUXELLES: 25, rue de Spa, Tel. 18-58-00

SECRETARIAT INTERNATIONAL POUR LA JEUNESSE

Délégué Général André PHILIP.
 Délégué Général des Organisations de Jeunesse affiliées Franco NOBILI.
 Secrétaire Général Philippe DESHORMES.

PARIS: 82, Avenue Marceau. Tél. BALzac 69-05.

LES CONSEILS NATIONAUX: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède, Turquie.

1956 EN MOYEN ORIENT

par

James Thompson

Des événements comme la nationalisation du canal de Suez par le Colonel Nasser et l'intervention anglo-française en Egypte deux mois plus tard sont aussi aveuglants qu'une tempête de sable ou une explosion subite. Aussi les réactions, devant ces deux faits, ont-elles été tout d'abord dans la plupart des cas, hâtives et irrationnelles. Mais si nous jetons un regard sur l'année passée, nous voyons ces événements dans leur juste perspective, en tant que résultats de causes clairement discernables.

Bien entendu, il est à peu près impossible d'identifier avec précision un incident particulier et de le désigner comme la cause déterminante. Et pourtant il est hors de doute que pour les historiens de l'avenir l'intervention soviétique en Orient jouera le rôle de facteur principal. C'est à la fin de 1955 que cette intervention commence à se manifester, quand Nasser stipule avec le bloc soviétique un contrat de fourniture d'armes, mais sa portée et ses effets ne se révèlent qu'en 1956. En Egypte il provoque le relâchement de l'ambitieux programme de réformes économiques et sociales que Nasser s'était fixé, au moins sur le papier, et fait embarquer le peuple égyptien, dans une coûteuse et dangereuse politique d'expansion militaire. Les conséquences financières de ce changement de programme se firent clairement sentir dans les comptes-rendus du budget égyptien publiés en juillet. Il était clairement admis que 25% des dépenses déclarées de l'Egypte étaient destinées aux équipements militaires, au lieu de 18% l'année précédente. (Mais le coût du contrat stipulé pour l'achat d'armes soviétiques n'était pas indiqué, naturellement). 1% seulement des dépenses totales était consacré à la construction de la digue d'Assouan,

essentielle au développement économique du pays, comme Nasser lui-même l'avait reconnu.

En effet, bien qu'elle dût coûter fort cher, la digue d'Assouan devait suffire à permettre d'affronter le développement croissant de la population égyptienne, et aurait permis d'entreprendre un vaste programme de développement économique.

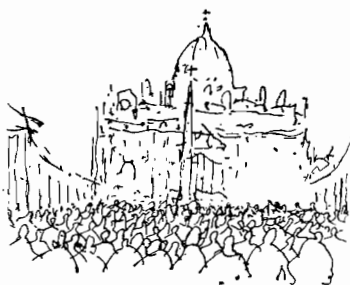
Prenant note des révélations ainsi dévoilées par le budget de juillet, le gouvernement américain, suivi par le gouvernement britannique et la Banque Mondiale, retira son offre de prêt pour la construction de la digue.

Des déclarations faites à Washington et à Londres mirent clairement en évidence que si l'une des raisons qui poussaient à la rétractation de l'offre de prêt, était l'impossibilité d'un accord entre l'Egypte et les autres Etats riverains du Nil, Soudan, Ethiopie et Ouganda, le facteur décisif avait été l'incapacité évidente de l'Egypte à soutenir ce prêt.

Déjà les effets du contrat signé par Nasser pour l'achat des

armes avaient commencé, à l'époque, à se faire sentir hors d'Egypte. Les émissions radio-phoniques du Caire destinées aux autres Etats du Moyen Orient contenaient des attaques de plus en plus violentes non seulement contre la Grande Bretagne, la France et Israël, mais aussi contre les gouvernements arabes — surtout l'Irak — qui n'étaient pas disposés à suivre la ligne politique de Nasser. Le Premier ministre irakien, Nuri el Saïd, était violemment attaqué par la « Voix des arabes » qui s'était bien gardé de signaler que Nuri el Saïd et son gouvernement poursuivaient justement ce programme de réformes économiques et sociales que Nasser avait promis à l'Egypte, mais qu'il s'était bien gardé d'entreprendre.

Il est significatif que l'un des premiers pays qui a eu à souffrir des récents événements d'Egypte, ait été l'Irak. Le sabotage du pipe-line par l'armée syrienne s'encadrerait aussi parfaitement dans le programme d'action soviétique, que la nationalisation du canal par Nasser. L'un et l'autre furent des actes de pure folie préparés longtemps à l'avance et tous deux avaient l'avantage, en ce qui concerne l'Egypte, de créer de graves difficultés surtout pour la population. Au printemps dernier, me trouvant en Moyen Orient, j'en discutais avec le correspondant du *Manchester Guardian* qui exprima une vive inquiétude à propos des envois d'armes communistes qui arrivaient en Syrie, soit en provenance de l'Egypte, soit directement de Prague. Dès cette époque il était évident que la Syrie marchait sur les traces de Nasser. Et bien que Nasser ait par la suite démenti son affirmation que les revenus du Canal seraient « dérivés vers d'autres voies », il est certain qu'il voulait se



servir du Canal et indirectement des pétroles de ses voisins arabes pour faire front à ses achats d'armes soviétiques.

* * *

Entre temps il fit de grands efforts, et qui ne restèrent pas infructueux, pour entraîner la Jordanie dans l'orbite soviétique. Peut-être trouva-t-on une justification politique à la décision d'éloigner de leurs charges Glub Pacha et ses officiers anglais, mais le résultat a été un affaiblissement militaire de la Légion Arabe. Et si l'élection d'un gouvernement nationaliste militant à Amman, en octobre, peut être considéré comme un triomphe politique égyptien, dans le cas où le gouvernement britannique aurait cessé l'octroi de ses subsides, les conséquences économiques auraient été catastrophiques pour la Jordanie. Et le Premier Ministre Nabusli est un homme assez réaliste pour se rendre compte que Nasser n'est pas en mesure d'appuyer financièrement ses promesses politiques.

* * *

Ce ne sont pas là, bien entendu, les seules raisons qui devaient amener l'attaque d'Israël contre l'Egypte, à la fin d'octobre, mais ce sont du moins les principales. Les incursions de commandos égyptiens en territoire israélien, qui commencent au début de l'année et n'ont pas cessé, avaient deux objectifs: le premier, de fomenter non seulement des sentiments anti-israéliens, mais aussi des sentiments anti-gouvernementaux dans les pays arabes, l'Egypte exclue. Le second, de distraire l'attention de la menace communiste, en continuant à parler de la menace israélienne. Les communistes ont été naturellement les partisans les plus actifs de cette vieille politique qui se base sur le principe «divide et impera». Peut-être l'attaque israélienne dans le désert du Sinaï, n'était-elle pas prévue au Caire où à Moscou, mais ils l'avaient certainement provoquée. Et, en

L'Angleterre et l'Europe

(L'Ambassadeur britannique à Rome, Sir Ashley Clarke, a tenu à Milan le 23 janvier, à l'Institut des Etudes de Politique Internationale, une conférence sur «L'Angleterre et l'Europe» dont nous donnons ci-dessous le résumé pour nos lecteurs).

Une plus étroite union européenne...

«Comme l'Italie et les grandes puissances d'Europe occidentale — a dit Sir Ashley — l'Angleterre désire une plus étroite union européenne». Son point de vue et les méthodes qu'elle préconise à ce propos sont subordonnés à deux facteurs: d'abord l'empirisme inné chez les anglais, puis — facteur concret d'une importance capitale — le Commonwealth.

Deux problèmes: Euratom, Marché Commun

A l'heure actuelle les deux problèmes à l'ordre du jour sont le Marché Commun et l'Euratom. Quand à l'Euratom, Sir Ashley a fait observer que l'OECE avait déjà préparé pour la collaboration européenne dans le domaine nucléaire un plan plus flexible que l'Euratom et qui ne prévoit pas le même système de contrôle des institutions. L'Angleterre souhaite «qu'un plan réciproquement complémentaire puisse être élaboré entre l'OECE et l'Euratom».

Pour le Marché Commun

Pour le Marché Commun, c'est précisément à son endroit que s'est produite une sensible évolution de l'opinion britannique. L'Angleterre ne peut adhérer au plan présenté par les puissances de Messine sans démolir toute la structure des accords d'Ottawa qui la lient au Commonwealth. Pour surmonter cette difficulté le Gouvernement anglais a examiné la possibilité de créer une zone de libre commerce pour tous les pays de l'OECE comprenant l'union douanière de Messine. Cette zone de libre commerce ne comporterait aucune délégation de souveraineté dans la politique tarifaire envers les pays non membres, mais élargirait beaucoup le marché commun et donnerait aux Pays à tarifs bas la perspective d'une abolition graduelle des droits de douane pour un pourcentage considérable du commerce européen.

quelques heures, toute la portée de l'infiltration militaire soviétique en Egypte, était dévoilée par la quantité d'armes dont les Israéliens s'emparaient. L'intervention anglo-française détruisit des douzaines d'appareils soviétiques dans les aéroports égyptiens et fit enfuir, vers le Soudan, bien des techniciens soviétiques...

L'ONU sera-t-elle capable de

maintenir la paix en Moyen-Orient, en dépit de toutes les difficultés que le Caire et Moscou ne manqueront pas de faire surgir? Oui, peut-être, si les pays membres de l'ONU, qu'ils soient musulmans, hindous ou chrétiens sont capables de se rendre compte que le communisme soviétique ne tend qu'à miner leur sécurité et leur indépendance.

ALEXANDRE ARGYROPOULOS

Ambassadeur de Grèce à Rome

La Merveilleuse Symphonie que devrait être l'humanité

Discours prononcé le 29 novembre 1956 à la séance d'inauguration de la nouvelle année académique du Comité International pour l'Unité et l'Universalité de la Culture

Je tiens tout d'abord à adresser mes vifs remerciements aux éminentes personnalités qui ont bien voulu honorer de leur présence notre réunion d'aujourd'hui et la relever du prestige qui s'attache à leur personne.

Nous nous assemblons de nouveau à l'heure qu'il est pour inaugurer les travaux du Comité International d'Unité et Universalité de la Culture pour l'année académique 1956-57, après la suspension de ceux-ci par suite des vacances estivales. Nous voilà prêts à reprendre notre activité interrompue avec tout le zèle voulu pour accomplir un travail utile.

Mais, en nous réunissant à nouveau, nous sommes obligés de constater avec une profonde tristesse un vide cruel qui s'est creusé dans nos rangs. Tournant mon regard vers ma gauche, je m'aperçois de l'absence d'un grand et cher collaborateur, d'un des pionniers les plus actifs de l'œuvre entreprise par notre Comité, du Professeur Luigi Fantapié, qui en était le Président italien, en même temps que l'animateur. Il m'incombe aujourd'hui le pénible devoir d'évoquer la mémoire du défunt, qui laisse parmi nous un souvenir ému autant qu'ineffaçable.

Luigi Fantapié, membre éminent de l'Accademia dei Lincei, était un mathématicien de grand style. Mais bien que spécialisé dans les sciences exactes, lesquelles accordaient à son raisonnement cette haute qualité de précision et de clarté qu'il nous a été donné maintes fois d'apprécier dans ses discours, il était en même temps imprégné de cette spiritualité qui conférait à sa pensée une élévation remarquable. Il appartenait à cette élite d'hommes de science de notre temps qui, après le positivisme philosophique et le matérialisme philosophique du siècle dernier, résultant en ces déprimantes théories mécanistes du début de ce siècle, avaient su entrevoir qu'au dessus de la matière il y a l'esprit qui la régit et avaient su ainsi imprimer à la science une tendance spiritualiste. Je me souviens toujours avec quel intérêt je suivais ses exposés qui vous transportaient dans les sphères les plus élevées de la pensée humaine. Elle est de lui la « théorie unitaire de l'univers », au moyen de laquelle il a sondé l'essence des phénomènes de la vie, en a illustré les lois et a révélé au monde la voie à suivre pour atteindre à cette unité vraie qui mène à la paix universelle: la voie naturelle vers un organisme social, différencié dans ses parties, lesquelles sont appelées à constituer des éléments d'harmonie dans un ensemble unitaire, à composer la merveilleuse

symphonie qui aurait dû être celle de l'humanité.

C'est ainsi que Luigi Fantapié a laissé derrière lui une œuvre mémorable, qui donne la mesure de son génie. Mais à côté de celui-ci, il possédait une nature d'élite qui commandait la sympathie autant que le respect. C'est qu'à la puissance de l'intellect il joignait les qualités du cœur et la noblesse de l'âme. Aussi n'est-ce pas seulement par son œuvre qu'il vivra dans notre mémoire, mais par son attachante personnalité que n'oublieront jamais tous ceux qui, comme nous, ont eu le privilège de le connaître.

Je vous invite, dans un recueillement ému, à lui vouer notre pensée fidèle.

Avant de passer à l'examen des sujets qui intéressent l'activité, de notre Comité, je dois, avec un profond regret annoncer un autre deuil encore, qui vient de le frapper en la personne d'Antonio Ferro, Ambassadeur du Portugal auprès du Quirinal, décédé récemment à Lisbonne. Mon regreté Collègue, avant d'occuper avec éclat le poste diplomatique qui lui avait été confié à Rome, était déjà connu comme journaliste distingué et éminent écrivain. Il s'était rallié à notre Comité et fut chargé de la Présidence de la Commission d'études lusobrésilienues et enfin honoré du Diplôme d'honneur « per i benemeriti della Cultura ». C'est avec une profonde affliction que nous venons d'apprendre la perte de ce précieux et distingué collaborateur, à la mémoire duquel nous voulons rendre un déférent hommage.

Et maintenant, si vous le voulez bien, nous allons en venir à l'activité que notre Comité se propose de développer durant les mois prochains. Pour déterminer les travaux qui en feront l'objet, j'estime qu'il serait utile de jeter un coup d'oeil sur les circonstances présentes, dans le cadre desquelles ils sont appelés à se dérouler et qui sont de nature à en conditionner le programme. Car notre Comité, tout en poursuivant ses études générales, ne perd jamais de vue la nécessité de faire en sorte que ses buts immédiats répondent le plus parfaitement possible aux nécessités de l'heure.

Et disons tout de suite que les circonstances que nous traversons sont critiques. Les graves événements qui ont contribué à les déterminer prouvent la carence de notre monde moderne devant l'application nécessaire des suprêmes principes moraux sur lesquels devrait s'étayer la communauté universelle. Ces principes, qui sont appelés à régir les relations des peuples

entre eux au sein d'une société internationale organisée, ne sont que trop souvent méconnus et faussés dans l'esprit et dans la lettre. On en fait bon marché quand les intérêts égoïstes sont en jeu. Or, il ne suffit pas de les proclamer; ceux-ci demandent à être universellement appliqués, sans quoi nous allons au devant de redoutables catastrophes. Si chacun de nous les invoque pour le compte des autres, tout en les répudiant pour le sien propre chaque fois qu'il s'en sent la force, toute base morale fera défaut à notre société internationale. Et alors autant dire qu'il n'y a plus de loi internationale, mais bien le droit du plus fort, qui a été la loi primitive du temps où l'homme faisait ses premiers pas sur le terrain du savoir.

C'est là, à mon sens, où réside la tragédie de notre temps. Tandis que, dans le domaine du savoir, la science a fait au cours de ces dernières décades des progrès vertigineux, dans le domaine moral, au contraire, les progrès ont été bien modestes, et en disproportion complète avec ceux des découvertes scientifiques. C'est de ce décalage que procède le plus grave danger qui pèse sur notre humanité. Car à l'heure où celle-ci dispose des moyens les plus effrayants pour détruire, elle n'a pas atteint, dans son ensemble, le niveau moral et spirituel voulu pour lui permettre de réfréner ses passions et pour subordonner les intérêts particuliers aux injonctions du droit et de la justice internationale.

C'est ainsi que nous assistons trop fréquemment, hélas! à l'infraction, par ceux-là même qui les ont le plus solennellement proclamés, de ces principes fondamentaux qui ont été inscrits dans les Chartes internationales et qui sont considérés comme faisant partie de notre patrimoine commun.

Nous venons de voir, dans une circonstance toute récente, le cas qui a été fait du droit imprescriptible des nations à l'indépendance: il a été noyé dans des flots de sang, au profit du rétablissement de la tyrannie la plus odieuse. C'est qu'il existe diverses interprétations des notions de liberté et d'indépendance. Les uns entendent par là la faculté laissée aux peuples de disposer d'eux-mêmes; les autres la faculté que se réservent leurs oppresseurs de légitimer leur oppression!

Quant au principe de non-agression, nous l'avons vu, au cours de ces dernières années, subir mainte entorse sous le couvert de prétextes variés: intervention de « volontaires », action de police, que sais-je encore?

Et que dire enfin du droit d'autodétermination des peuples, dont il est fait un si grand étalage dans les énoncés de principes? Nous le voyons à son tour foulé aux pieds au nom d'intérêts particuliers, même par tels gouvernements qui chez eux professent le plus grand respect pour les libertés démocratiques.

Et pour en venir à ces dernières, qui tirent leur origine des traditions les plus reculées de notre civilisation ancestrale, nous en constatons le travestissement dans une bonne moitié du monde, au point que le terme de Démocratie,

sans cesse invoqué, devient une dérision. Il en vient à signifier l'écrasement de l'individu, l'annihilation de la personnalité humaine au sein d'une collectivité subordonnée à la contrainte d'un régime autoritaire. Cependant à la base de toute vraie Démocratie est le facteur de la liberté individuelle, encadrée dans un régime de droit qui respecte la dignité de la personnalité humaine.

De ces infractions aux principes établis et des travestissements de leur sens, qui entraînent l'absence de toute commune mesure d'entente, résultent le trouble et la confusion dans lesquels se débat notre univers actuel.

Afin de la tirer de ce trouble et du désarroi qui en résulte, il serait nécessaire de rétablir les valeurs morales et spirituelles, sans lesquelles aucune société humaine ne peut prospérer dans la confiance et dans la paix. Et aussi de développer chez les peuples la conscience de la solidarité de devoirs et d'intérêts qui lient entre eux les membres de la grande communauté humaine, dont l'interdépendance s'accuse d'autant plus que se développent les moyens de communication et que se rétrécit en proportion le monde que nous habitons.

A la réalisation de ces buts sont appelées à contribuer efficacement la diffusion de la culture dans les diverses couches sociales de chacun de nos pays et la propagation, dans tous, de la culture nationale des autres.

La diffusion de la culture dans de plus vastes sphères sociales est de nature à rétablir l'équilibre entre les diverses facultés de la nature humaine, équilibre rompu du fait de la prévalence constatée des progrès matériels sur les progrès moraux. Car la culture est une notion complexe se rapportant à un ensemble d'idées, dont aucune à elle seule n'épuise cette notion. De fait, celle-ci ne comporte pas seulement un bagage de connaissances. Elle comprend tout ce qui spontanément émane de l'âme populaire dans les domaines les plus variés: intellectuel, artistique, moral et spirituel. En bref, c'est l'ensemble des manifestations de l'esprit humain et qui, chez chaque peuple, est marqué au sceau du génie particulier de la race.

La propagation de ces cultures originales chez les autres membres de la communauté internationale, en aidant à une meilleure connaissance et une meilleure compréhension entre les peuples, contribue par là-même, à développer cette conscience de la solidarité humaine, dont j'ai parlé plus haut, et qui devrait amener les nations de notre univers rétréci à s'entraider pour le bien commun, au lieu de se combattre pour le malheur de tous. Car c'est un axiome à l'heure qu'il est que le bonheur des uns ne peut s'édifier sur le malheur des autres. Nous sommes tous solidaires dans le bonheur, comme dans le malheur et le plus tôt la conscience de cette vérité se sera établie dans le domaine de la pensée commune, le plus sûrement sera-t-il possible d'épargner des épreuves inutiles à l'humanité éprouvée.

Le marché commun et l'Euratom sont nés

Après de dures journées de négociation les six chefs de gouvernement des pays du marché commun ont pu enregistrer le 19 février un accord complet. Les deux questions les plus épineuses: celle de la propriété des matières fissiles et surtout celle des territoires d'outre-mer, sur laquelle certains prévoaient l'échec de la tentative de construction européenne, sont résolues. Le temps d'arrêter et de revoir les textes et les ministres des Affaires étrangères se réuniront à Rome pour signer les accords qui créeront la communauté européenne atomique et un marché commun de 160 millions d'Européens associés à la moitié de l'immense Afrique.

Cet accord représente, pour l'histoire des pays associés à la France, à la Belgique, à la Hollande, à l'Italie, une étape décisive. Il accorde à ces populations le bénéfice de possibilités d'échange beaucoup plus vastes que celles qu'elles avaient jusqu'ici. Il leur assure l'appui moral et financier non plus d'un pays seul mais d'un pays associé à d'autres.

Voici le texte du Communiqué final des réunions de Paris:

« A l'invitation du président Guy Mollet les chefs de gouvernement et les ministres des affaires étrangères des Etats participant à la conférence de Bruxelles pour le marché commun et l'Euratom se sont réunis les 19 et 20 février 1957 à Paris,

» Ont participé à la réunion, pour l'Allemagne, le chancelier Konrad Adenauer et M. von Brentano; pour la Belgique, M. Van Acker et M. P.H. Spaak; pour la France, M. Guy Mollet, M. Christian Pineau et M. Maurice Faure; pour l'Italie, M. Segni, M. Gaetano Martino et M. Badini-Confalonieri; pour le Luxembourg, B. Joseph Bech, et pour les Pays-Bas, M. Drees, M. Luns et M. Van der Beugel.

» Un accord est intervenu sur les problèmes relatifs à l'association des territoires d'outre-mer au marché commun. Il a été convenu que le traité contiendra les principes exprimant la volonté des six Etats d'associer au marché commun européen les territoires d'outre-mer qui sont liés

C'est précisément cette diffusion de la culture et la propagation de ses aspects particuliers dans leur diversité originale qui constituent la tâche normale de notre Comité et qui font l'objet de ses travaux. A cet effet ont été constituées au sein de celui-ci des Commissions spéciales, s'occupant d'études culturelles spécialisées.

Cette année encore, comme par le passé, notre Comité compte poursuivre son œuvre avec tous les moyens dont il dispose. Cependant, en raison même des conditions spécifiques du moment, il envisage de donner à son activité une direction particulière.

En inaugurant aujourd'hui ses travaux pour l'année académique 1956-57, il importe d'indiquer le programme qu'il se propose de suivre et d'en analyser le contenu. Je laisserai cette tâche à notre Secrétaire Général, Monsieur Eugène Coselschi, dont je me plais ici à relever les hauts mérites et l'activité inlassable, me dormant quant à moi à émettre quelques considérations générales et à souligner que le thème de notre présente réunion situera exactement notre programme futur.

Plutôt que de trop insister, pour le moment du moins, sur l'étude, à travers nos diverses Commissions, des différentes civilisations particulières, la situation troublée du monde à l'heure qu'il est et l'état de division qui en résulte, nous conseillent de nous en tenir plu-

tôt à l'étude de sujets généraux et fondamentaux se rapportant à toutes les civilisations et intéressant toutes les races et les nations, en somme l'humanité dans son ensemble.

Il s'agit en d'autres termes d'étudier les principes fondamentaux de la vie civilisée et les droits essentiels de l'Homme et des Nations, pour favoriser une plus ample connaissance de ces principes et de ces droits, auxquels un attachement assidu est nécessaire pour le plus grand bien de l'humanité.

La motion conclusive, qu'après avoir exposé succinctement le résultat de nos travaux de l'année dernière, vous lira dans un instant notre Secrétaire Général, consacrera notre programme et en fixera le cadre, dans lequel une large place sera réservée aux travaux de nos philosophes et de nos juristes.

Et à propos de notre activité dans le champ du Droit, il sied de relever le brillant succès obtenu par le Congrès Juridique International qui a été tenu à Pérouse au cours du mois de juin dernier et qui fut organisé par notre Commission d'Etudes Juridiques, présidée par l'avocat Federico Turano.

C'est avec ces considérations que je conclus mon exposé et que, en souhaitant le plus brillant succès aux travaux de notre Comité, je déclare l'inauguration de ceux-ci pour l'année académique 1956-57.

«Pierre Frieden, européiste sensible et raffiné...» ... dit le professeur Curcio

(à propos de «Variations sur le thème humaniste et européen» Luxembourg, Edit. Self 1956)

Nous avons déjà lu de belles pages de Pierre Frieden, ministre de l'Education nationale du Luxembourg, dans le «Bulletin Européen» dirigé par Giorgio Del Vecchio; et il nous avait semblé que parmi les européistes contemporains, l'auteur était l'un des écrivains les plus sensibles et les plus raffinés des choses européennes. Je veux dire que l'européisme de Frieden ne prend jamais ce ton excessif et irréféré que l'on trouve malheureusement chez tant d'européistes, car il en appelle surtout aux valeurs morales et aux valeurs de l'esprit. Bien qu'il s'agisse d'un recueil de divers écrits occasionnels, et l'on pourrait même dire justement pour cette raison, les *Variations* nous offrent sur un plan homogène de valeurs analogues, la mesure de la grande sensibilité de l'auteur luxembourgeois pour qui le problème européen se pose donc essentiellement en facteurs moraux. L'humanisme auquel Frieden se réfère est celui qu'engendre une conception hautement chrétienne de la vie et du monde; autrement dit une organisation où l'homme, créature dotée par Dieu d'autant de res-

sources que de capacités, se crée son propre destin par le travail, en assumant ses propres responsabilités et avec la conscience de ses droits et de ses devoirs. L'un des motifs dominants de ces *Variations* est la technique. Or, Frieden voit dans l'immense développement de la technique moderne précisément l'une des plus évidentes manifestations de la puissance humaine, de l'esprit humain, de l'humanisme entendu dans le sens le plus haut possible.

De là, l'européisme: non point formule abstraite et détachée, mais expression de cette humanité européenne qui doit justement constituer, pour Frieden,

la prémisses de toute idée et de toute activité européenne. D'abord les européens, puis l'Europe. Exact. Qu'on lise les pages où le problème européen est exposé aux jeunes (134-137): certes l'Europe doit être une nation, mais comme toute nation elle doit avoir son propre esprit, sa propre sensibilité, que les Européens doivent lui conférer; en somme il faut d'abord se sentir européens, et puis faire l'Europe, la nouvelle Europe que tout incite à réaliser. «L'Europe sera faite par les Européens, ou ne sera pas»: nous voyons dans cette formule, même si elle n'est pas neuve, la synthèse la plus frappante d'une pensée européenne à la fois réaliste et profondément morale.

Il faudra s'en souvenir toutes les fois que l'on parle d'européisme et d'Europe: c'est-à-dire souvent. Bien que ce livre, comme nous le disions plus haut, soit composé d'écrits et de discours, on y trouve pour une meilleure compréhension du problème européen, bien davantage que dans d'autres ouvrages plus ambitieux et, par ailleurs, moins significatifs et pénétrants.

Carlo Curcio



(suite de la pag. 7)

à eux et de contribuer aux investissements économiques et sociaux que requiert le développement de ces territoires.

» Une première convention, conclue pour une durée de cinq années et qui sera annexée au traité, précisera les conditions d'application de ces principes. Elle fixera la participation des Etats membres à l'important effort d'investissement qu'ils sont disposés à consentir dans les territoires d'outre-mer. De plus la convention établira les modalités selon lesquelles seront progressivement ouverts aux échanges réciproques les marchés des Etats membres et des territoires d'outre-mer.

» Avant l'expiration de cette première convention, un nouvel accord sera négocié au sein du conseil des ministres.

» Par ailleurs il a été entendu que la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) aura le droit de propriété sur les matières fissiles spéciales.

» A l'issue de cette réunion, les ministres ont constaté que leurs travaux, menés sous l'active impulsion de M. Spaak, sont assez avancés pour que leur résultat puisse être soumis prochainement à leurs conseils des ministres respectifs, et que la signature des deux traités puisse être espérée à Rome prochainement.

» Les six chefs de gouvernement ont réaffirmé à cette occasion la volonté de leurs pays de poursuivre leurs efforts en vue d'une intégration européenne de plus en plus étroite dont les traités de l'Euratom et du marché commun constituent une étape décisive.

ECHANGES CULTURELS OCCIDENTAUX

Un grand juriste américain en tournée de conférences en Italie

A l'occasion de son voyage en Italie effectué dans le cadre des échanges culturels, sur l'instigation du Département d'Etat U.S.A., le juge Felix Forte, ancien professeur à la Faculté de Jurisprudence de l'Université de Boston, actuellement juge à la Cour supérieure du Massachusetts, a tenu, dans les grandes villes italiennes, devant un public de choix, une série de conférences en langue italienne.

Le 18 décembre 1956, dans la Salle du Sénat Académique de l'Université de Rome, en présence du Recteur, professeur G. Ugo Papi, du « Préside » de la Faculté de droit, professeur Galasso et de nombreux universitaires M. Forte a remis officiellement au professeur Giorgio Del Vecchio un exemplaire de la traduction anglaise de son ouvrage *Principes généraux du droit*.

Après une allocution de bienvenue adressée par le professeur Papi à M. Forte et le beau discours que fit ce dernier, le professeur Del Vecchio l'a remercié en ces termes :

«...Je suis heureux que l'Université de Rome, représentée par son illustre Recteur, le professeur Papi, ait eu l'honneur d'accueillir un grand juriste américain, le professeur Forte, et qu'il m'ait été permis de m'associer à cet hommage.

Il ne m'appartient pas, et il ne me serait pas possible d'énumérer ici tous les titres et les mérites qui illustrent le nom de Felix Forte. Il peut suffire de quelques indications. Diplômé brillamment il y a quarante ans à la faculté de sa ville natale, Boston, qui est, comme on le sait, l'un des centres intellectuellement et historiquement les plus importants des Etats-Unis, il passa aussi son doctorat dans la glorieuse Université de Harvard. Toute son activité, il l'a consacrée au droit avec une merveilleuse ouverture d'esprit et avec un succès croissant. Il a été avocat pendant plusieurs an-



De gauche à droite : professeur Giorgio Del Vecchio, professeur Felix Forte, professeur Giuseppe Ugo Papi, Mme Forte

nées, puis est devenu professeur, titulaire pendant de longues années de la chaire de jurisprudence de l'Université de Boston. Bien des personnalités marquantes des Etats-Unis ont été ses élèves.

Entré dans la magistrature il a atteint le haut rang de Juge à la Cour Supérieure du Massachusetts. Ses sentences, dans les plus grands procès, se sont imposées à l'attention de toute la nation américaine et resteront des pages mémorables de l'histoire juridique des Etats-Unis.

Il a publié de nombreux ouvrages qui traitent toutes les branches du droit, public et privé. On trouverait difficilement un juriste plus complet que lui, soit dans la théorie, soit dans la pratique.

Mais il est encore une autre raison qui fait que nous désirons tous lui rendre honneur et lui exprimer notre sympathie. Il est né en Amérique mais ses parents étaient tous deux d'ori-

gine italienne (de la province d'Avellino).

Ce n'est pas la première fois qu'il est venu parmi nous, pour visiter à nouveau la terre de ses pères et pour apporter sa docte parole d'éminent juriste — envoyé officiel du gouvernement américain — dans de nombreuses villes italiennes. Avec ces conférences, sur les arguments juridiques les plus variés, il contribue efficacement à l'établissement de liens spirituels de plus en plus étroits entre les Etats-Unis et l'Italie.

Nous pouvons dire à juste raison qu'il réunit les meilleurs dons de l'esprit américain et de l'esprit latin. Le sens du droit romain revit dans son esprit clair, tandis que son infatigable zèle pour les plus nobles idéals révèle l'admirable énergie américaine. Felix Forte honore vraiment à la fois l'Amérique et l'Italie. Ce pourquoi nous lui exprimons notre admiration et nos remerciements ».

G R E G O I R E

Nous l'avons rencontré cet été, lors de son passage à Rome où il était venu en sa qualité de Président de l'Union Européenne des Fédéralistes pour assister au congrès des études sur la naissance des U.S.A., organisé par le Secrétariat National du Mouvement Fédéraliste Européen. Nul d'entre nous et sans doute pas même lui, ne prévoyait sa fin si prochaine. Mais l'eût-il prévue qu'il n'aurait rien perdu de l'exceptionnelle sérénité spirituelle qui lui donnait ce regard clair et tranquille: un regard qui semblait tout voir et ne plus s'étonner de rien; un regard à qui rien de ce qui est humain n'échappait, presque tendre et apitoyé, mais qui jugeait toutes choses avec le détachement qu'apportent la compréhension et la souffrance.

Cet homme que ses amis rencontraient par hasard tantôt à New York, tantôt à Rome ou à Paris, ce grand vagabond parcourait le monde pour faire œuvre utile, pour apporter sa contribution à la réalisation d'un idéal qu'il avait formulé dès 1942, lorsqu'il évoquait la création de l'Europe Unie

«L'Europe — écrivait-il — ne peut pas être recréée dans un accès de colère, ni dans un soubresaut d'orgueil; elle ne peut pas être organisée et réajustée au gré des sociologues et des théoriciens; elle est une œuvre fort ancienne qui ne peut être achevée que dans le recueillement et dans la foi.»

...qui ne peut être achevée que dans le recueillement et dans la foi... voi à quelle était la note dominante, le ressort profond de ce grand caractère: clairvoyant et réaliste, homme d'action, homme de combat, il était, avant tout, un homme de foi, tout le contraire d'un sceptique. Il avait besoin de croire et s'il a servi jusqu'à sa mort malgré les souffrances, malgré l'exil, malgré les obstacles accumulés, c'est qu'il croyait en l'idée, non par ambition personnelle, ni même pour un résultat immédiat et tangible que son âge et sa santé menacée ne lui permettaient pas d'escompter. De quelle nostalgie ne sont-elles pas empreintes ces paroles qu'il prononça lors du procès intenté à Berne aux jeunes auteurs de l'attentat contre la Légation communiste roumaine: *«...si j'avais eu l'âge des accusés j'aurais fait comme eux...»*.

Né à Bucarest en 1892, Gafenco a fait ses études en Suisse et à Paris. Il fit la première guerre mondiale comme capitaine aviateur et il obtint la plus haute décoration militaire: l'ordre Michel le Brave.

Journaliste après la guerre, il fonda la revue «Revista Vremii». Il fut ensuite directeur du journal «Argus» (quotidien économique). Membre du parti national-paysan, il fut élu député en 1928. En 1928-1929, Gafenco fut secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, puis, de 1929 à 1930, sous-secrétaire d'Etat de ce département. En 1930, il passa en la même qualité à la Présidence du Conseil,



Lorsqu'il séjourna à Rome, cet été, Grégoire Gafenco alla tale, à Frégène. C'est là que cette photo, une des dernières, p Mme Gafenco qui a été sa fidèle compagne des bons et des ma plus vives condoléances.

G A F E N C O

En 1932, il fut de nouveau sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, et, en 1933, au ministère de l'Industrie et du Commerce.

En 1933, Gafenco reprit son activité de journaliste, Jusqu'en 1937,, il fut directeur du journal « Timpul ».

Le 23 décembre 1938, il devint ministre des Affaires étrangères. Il le resta jusqu'en juillet 1940. Un mois plus tard, Gafenco fut envoyé comme ministre de Roumanie à Moscou. Il y resta jusqu'en juin 1941.

A la fin de la guerre, Gafenco, qui résidait alors en Suisse, fit paraître un ouvrage remarquable: «Préliminaires de la guerre à l'Est», qui eut un retentissement considérable. Deux ans plus tard, il publie un autre livre: «Derniers jours de l'Europe» (un voyage diplomatique en 1939). Ce dernier livre est basé sur les notes prises pour son journal intime. En effet, Gafenco a tenu jusqu'à la fin de sa vie un journal. Sa publication, même partielle pour le moment, serait du plus haut intérêt.

En 1946, Gafenco dirigea la délégation roumaine non officielle à la Conférence de la Paix de Paris. C'est cette délégation qui défendait alors les véritables intérêts de la Roumanie, cependant que celle officielle représentait les intérêts des Soviétiques.

Il fut ensuite membre du Comité National Roumain, représentant à Paris de la délégation roumaine d'Europe. Il était président désigné de l'Union Européenne des Fédéralistes.

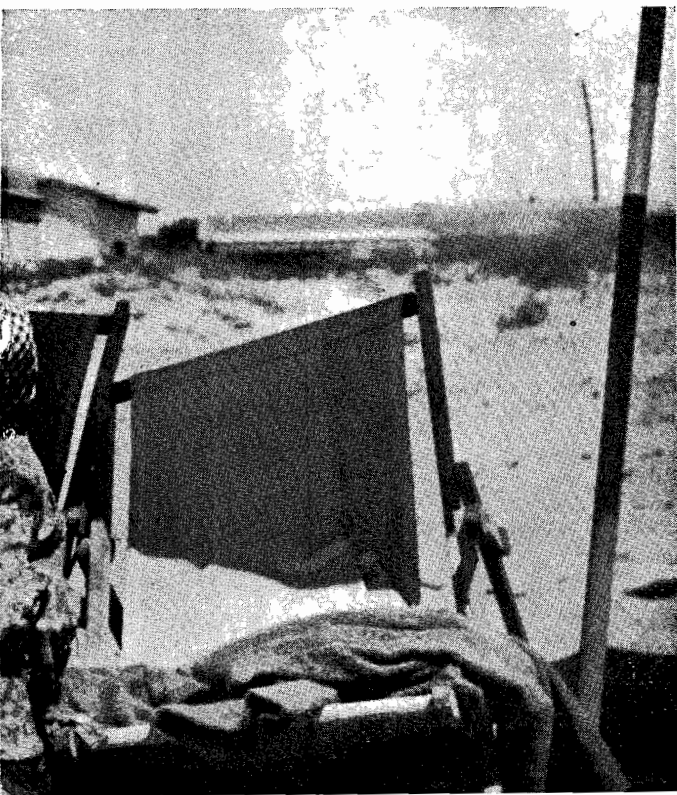
Après la guerre, Gafenco collabora à de nombreux journaux et périodiques européens et américains. Il était aussi chroniqueur de politique étrangère à la section roumaine de la radio «Free Europe».

Grégoire Gafenco était Grand' Croix de la Légion d'honneur.

LES OBSEQUES DE GREGOIRE GAFENCO

Les obsèques de Grégoire Gafenco ont eu lieu le 2 février, en l'église orthodoxe roumaine de Paris. Le service religieux a été célébré par S.S. le Métropolitain Visarion, assisté de plusieurs prêtres. Les répons ont été donnés par la chorale Trajan Popesco.

L'assistance était nombreuse et profondément émue. Nous avons noté la présence de M. V. Veniamin, représentant S. M. le Roi de Roumanie et le Comité National; de M. E. de La Chauvinière, chef du protocole, représentant le ministère des Affaires étrangères français; des anciens présidents du Conseil Paul Reynaud et Robert Schuman, représentant le Mouvement Européen; du général Catroux, de M. François-Poncet, ambassadeur de France, etc..



se reposer quelques jour sur une plage des environs de la capi-
par conséquent, du grand disparu, a été prise. On voit avec lui
cinq jours, et à laquelle le « Bulletin Européen » présente ses

GAFENCO PARLE DE L'EUROPE

C'est de 1946 que date le livre de Gafenco intitulé : « Derniers jours de l'Europe — Un voyage diplomatique en 1939 » (Egloff Edit. Fribourg — L.U.F. Paris 1946).

Nous ne soulignerons pas ici l'intérêt de cet ouvrage qui éclaire bien des points capitaux de la situation diplomatique européenne à la veille de la dernière guerre. Nous voulons seulement reproduire des passages de la préface où l'auteur fait preuve d'une clairvoyance et d'une largeur de vues politiques peu communes.

* * *

Après avoir démontré que nulle nécessité ne poussait le peuple allemand à la guerre en 1939, l'auteur écrit :

« Pour passer outre à de pareilles réalités, il devait y avoir dans l'état d'esprit du peuple allemand et de ses dirigeants un élément de folie, dont il était difficile d'évaluer d'avance la force et l'influence. Il s'agissait là pourtant d'une folie qui n'était pas étrangère à la terre d'Europe. C'était cet esprit d'envahissement dont un écrivain politique du siècle passé, Emile Montaigne disait (en termes qui méritent d'être rappelés) qu'« il existe et existera jusqu'à ce que l'Europe ait retrouvé son unité perdue, ou pour mieux dire, jusqu'à ce qu'elle ait trouvé son unité nouvelle ».

« L'esprit d'envahissement est l'aspiration à la domination universelle » et le moraliste ajoutait : « ce désir qui semble le rêve d'un fou a été pourtant le mobile déterminant de plus d'une action qui a bouleversé le monde » — « L'unité par la domination universelle, c'est le triomphe des formes extérieures, l'hypocrisie de l'apparence, la tyrannie et la contrainte des âmes, le règne artificiel d'un système ou d'une force mécanique substitué, sur toute la surface du monde civilisé, au libre développement de la vie et à l'expression spontanée des formes intimes de l'être ».

* * *

De nouvelles négociations se déroulent aujourd'hui entre l'U.R.S.S. et le monde occidental. Et de nouveau la paix et le sort du monde en dépendent.

Il est tentant de comparer ces deux actions diplomatiques, et de chercher dans un passé encore récent les causes d'un échec qui, s'il devait se renouveler, provoquerait à nouveau un désastre.

Certes la situation actuelle n'est pas identique à celle d'avant guerre. Il y avait alors au centre de l'Europe, un empire ambitieux qui troublait les rapports entre Etats afin de garder sa liberté d'action et d'imposer sa volonté de puissance. Cet élément de dissociation n'est plus à craindre aujourd'hui. De l'Ouest à l'Est,

la voie semble libre. Russes et Occidentaux se sont rapprochés après la terrible épreuve dont ils ont triomphé en commun.

Malheureusement, le Reich hitlérien n'a pas été seul à s'écrouler. La lutte insensée qu'il a menée contre l'Europe a abattu et ruiné tout le continent. Frappée dans son prestige, privée de son rayonnement, abaissée dans l'ordre des valeurs politiques, divisée, humiliée et comme vidée de sa substance, l'Europe représente pour quelque temps encore un grand vide. Et dans ce vide il est plus difficile de négocier qu'en 1939. Car toutes les positions qui paraissaient acquises dans l'ancienne Europe, tous les biens matériels et spirituels pour lesquels les nations avaient combattu pendant des siècles, l'ordre établi qui assurait à chaque Etat son droit, l'équilibre général, tout semble être aujourd'hui remis en question. Les Puissances qui ont gardé le privilège de traiter possèdent une liberté de mouvement inquiétante; rien ne limite plus le champ de leur négociations; ceci rend leur tâche singulièrement difficile. Aussi voyons-nous réapparaître ces mêmes difficultés contre lesquelles, une fois déjà l'Occident et l'Est soviétique se sont heurtés: le temps n'a fait qu'accroître certaines tendances divergentes. La méfiance réciproque, tout comme en 1939, trouble le débat; une seule et même formule exprime des pensées contraires; l'on tourne et l'on revient sans cesse sur ses pas, sans apercevoir d'issue; tout point de droit pose un problème de force; sous le couvert d'une large « union », chacun semble poursuivre ses desseins propres.

Ainsi l'idée de la paix une et indivisible échappe aux efforts des grandes Puissances; le but que l'on s'était donné pour tâche d'atteindre — à savoir l'établissement d'un ordre de droit général —, se perd dans les brumes d'interminables discussions; et le principe du partage du monde en zones d'influence, le même que Hitler fit triompher à Munich en 1938 et à Moscou en 1939, le même qui provoqua la guerre, s'offre à nouveau tel un funeste pis-aller. Le partage, c'est le compromis aux dépens des tiers, la sécurité garantie à rebours, protégeant les puissants contre l'agression des faibles, le droit du plus fort triomphant des libertés de l'Europe; mais c'est aussi la consécration d'une rivalité entre « Grands » s'exerçant en dehors de tout ordre et de toute règle de droit, c'est la voie aux ambitions et aux rêves d'hégémonie; — le partage en zones d'influence, c'est la guerre.

Il n'y a pas de paix possible, ni aucun moyen d'aboutir à l'indispensable accord entre Occidentaux et Soviétiques; si l'on ne tient pas compte de l'expérience des dernières terribles années; si l'on ne se souvient pas des causes qui ont provoqué le conflit et des éléments qui ont

constitué la victoire. C'est parce que la liberté était en danger que la guerre éclata en 1939; la lutte désespérée des nations consacra le triomphe du principe de l'union sur celui du partage, du principe de l'équilibre sur celui de l'hégémonie, de la liberté sur le fascisme hitlérien. La paix doit être dirigée dans le même sens que la lutte et la victoire; elle ne peut l'être autrement. Après le cataclysme qui a dévasté le monde, faire la paix signifie: mettre fin aux abus de la force, assurer la liberté des nations, laisser l'équilibre se rétablir dans la diversité, c'est-à-dire restaurer l'Europe; cela signifie aussi, pour les très grandes Puissances dont la volonté aujourd'hui est déterminante, se limiter elles-mêmes afin de sauver un principe de droit, qui seul peut leur assurer la juste et tranquille jouissance des fruits de la victoire commune.

* * *

Pour cette œuvre constructive, dont ils ont reconnu l'utilité toutes les fois qu'ils devaient se prononcer sur les principes, les « Grands » ont fait appel à la collaboration des Etats continentaux. Et ils sont tombés d'accord pour placer l'accent sur la « Démocratie »; c'est par la voix du suffrage populaire que les Etats doivent manifester leur volonté.

Mais a démocratie subit des interprétations qui ont varié au cours de l'Histoire et qui varient encore au gré des passions politiques. Ce n'est pas seulement à Londres et à Moscou que la démocratie est comprise de façon différente. Le continent est plein de contradictions à son sujet. Non que la consultation des peuples européens, si les élections sont rigoureusement surveillées, puisse jamais tourner au désavantage de l'Europe; il n'y a pas de peuple qui ne voterait pour la liberté. Mais dans la façon de reconnaître à chaque peuple son droit à la démocratie, il y a tant de nuances différentes que déjà les polémiques les plus vives sévissent entre Puissances, et que la « démocratie », loin d'être un moyen d'union, risque d'être la cause de dissensions plus graves encore.

Or, ce qui est réellement en jeu, ce n'est pas la démocratie, qui n'est et ne saurait être qu'une forme (la plus équitable d'ailleurs et la plus sage) pour exprimer la volonté d'une nation. Le problème est plus complexe et plus pro-

fond. Il s'agit de l'existence même des nations, en tant qu'elles se rattachent et s'incorporent à l'ensemble des traditions, des croyances et des aspirations constituant la civilisation européenne. C'est à cette civilisation que sont liés les peuples (quels que soient le caractère et le degré de leur développement); c'est en elle qu'ils se retrouvent et désirent se continuer; c'est elle qui exprime pour eux la protection du droit, l'assurance des libertés individuelles, la raison de vivre; c'est son absence qu'ils ressentent avec une indicible angoisse, lorsqu'il croient sentir l'ombre s'étendre et le silence les envelopper. Jamais les peuples, surtout ceux que l'on appelle « limitrophes », n'ont plus profondément senti leur appartenance à cette civilisation commune, après leur libération du cauchemar fasciste; ils ont cru apercevoir alors, se relevant parmi les ruines, une Europe qui représentait pour eux non seulement un idéal politique, mais l'image même de la vie renaissante, animant de son souffle les individus et les nations.

* * *

Leur attachement profond à une civilisation commune (attachement qui se révèle d'une façon poignante en ces jours où tous les espoirs et toutes les craintes sont possibles) n'oppose pas ces peuples aux grands empires voisins. De l'Est aussi bien que de l'Ouest, l'Europe peut recevoir de grandes impulsions rénovatrices, propres à créer des liens nouveaux et de nouvelles valeurs à l'intérieur de la communauté humaine. Jamais les nations n'ont été plus réceptives qu'en ces jours d'affaiblissement aux idées de justice sociale et de perfectionnement technique. Mais l'idéal de civilisation ne peut pas faire l'objet d'une transaction. Le partage d'influence provoquerait des bouleversements, d'ordre moral plus encore que politique, auxquels un arrangement pacifique ne saurait résister.

Le problème décisif, celui que l'intelligence et le courage commandent de penser jusqu'au bout, est un problème de vie.

C'est de la volonté de participer en commun à une œuvre de vie, que dépend l'accord entre grandes Puissances — et la paix du monde ».

G. G.



(Dessin de Dragulescu)

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE CULTURE

CONTRE LA VIOLENCE ET L'ARBITRAIRE

Réuni à Paris du 3 au 5 Janvier 1957, pour la première fois depuis les événements de ces derniers mois, le Conseil exécutif de la Société Européenne de Culture a senti la nécessité de témoigner publiquement de l'esprit qui est le sien en présence de tant de situations qui en appellent tragiquement à la conscience de chacun des membres de la Société.

En effet, le caractère exceptionnellement aggravé des conflits entre l'aspiration des peuples à la liberté et les régimes qui leur sont imposés, la fréquence accrue des usages violents de la force en vue de maintenir de tels régimes, les appels suppliants adressés au monde par ceux qui luttent désespérément contre tous les déchaînements de la répression, sont choses qui viennent en ce moment atteindre au plus profond d'eux-mêmes les hommes de culture. Il leur est impossible de se dissimuler que des situations tendent à se multiplier, dans lesquelles chez les uns c'est le patrimoine et chez d'autres c'est l'âme même d'une culture humaine digne de ce nom qui sont menacés de destruction. Il leur est impossible d'accueillir de telles situations par le silence et par la résignation.

D'autre part, la Société Européenne de Culture n'a cessé de consacrer toutes ses énergies à favoriser l'épanouissement libre de toutes les formes humaines de culture, acceptées selon la diversité la plus grande des conditions particulières aux individus et aux groupements naturels des hommes, selon la variété des options politiques, des croyances et des appartenances de toute sorte. Pour cela, par tous les moyens en son pouvoir, elle a cherché le maintien et, là où il n'existait pas, appelé la naissance d'un dialogue sans contrainte et sans arrière-pensée entre des hommes de culture venus de tous les milieux et de toutes les nations du monde. Elle considère cet épanouissement et ce dialogue comme ses raisons même d'être. Elle a le sentiment qu'elle se trahirait si elle acceptait passivement tant de graves atteintes à ce qu'elle cherche à promouvoir. Mais elle se trahirait tout autant si, devant de pareilles atteintes, elle abandonnait l'espoir de voir continuer dans le monde et s'affirmer davantage encore entre les hommes de culture tout ce à quoi elle s'est dévouée.

C'est pourquoi, en réponse à toutes les adresses des membres de la Société Européenne de Culture, qu'il a examinées au cours de sa réunion, le Conseil exécutif croit devoir poser les affirmations qui vont suivre et préciser les lignes d'action de la Société dans le sens qui sera indiqué ci-après.

1) Qu'elle soit exercée du dehors ou du dedans, qu'elle se fasse par l'emploi de moyens militaires, politiques, policiers, économiques ou

de toute autre nature, l'oppression systématiquement maintenue contre les volontés d'une communauté humaine, nationale ou autre, est un crime contre la culture. Car elle tend à supprimer la libre expression des hommes vivant en communauté et l'épanouissement des richesses particulières de culture que possèdent en eux les victimes de ses abus. Elle tend en outre à enfermer les hommes dans des luttes sans merci les uns contre les autres, là où un respect suffisant des libertés particulières devrait assurer la franche coopération des énergies humaines et le dialogue fécond des pensées.

Le Conseil exécutif de la Société Européenne de Culture se sent le devoir de déclarer humainement intolérable l'actuel déchaînement des oppressions et de s'associer avec respect à tous ceux qui ne peuvent plus vivre autrement qu'en état d'insurrection contre les contraintes que l'on prétend les forcer à subir.

Particulièrement, les appels d'intellectuels hongrois engagés dans les extrémités de la lutte sont le cri de détresse d'hommes de culture auquel le Conseil exécutif de la Société s'estime obligé de répondre non seulement par une sympathie bouleversée, mais aussi par toutes les initiatives capables de porter assistance à la culture de la nation hongroise.

2) La mission de la Société Européenne de Culture est de ne jamais désespérer du destin de la culture au sein de nos communautés humaines. En conséquence, la volonté de la Société est de ne jamais se refuser à rien de ce qui peut favoriser l'accomplissement de ce destin. Quant à lui, le Conseil exécutif est unanimement persuadé que les circonstances présentes confirment à la fois la valeur des principes que la Société a fait siens et l'espérance qu'elle a mise dans les forces que la culture elle-même représente et que l'on voit aujourd'hui mettre indéfiniment en échec les initiatives de l'oppression. Il lui semble donc que les circonstances exigent avec une force accrue qu'on ne renonce point à ces principes et à cette espérance.

La mise en commun des énergies de l'homme à des fins de culture, les échanges libres de la pensée sont, aujourd'hui plus que jamais, les objectifs vitaux de la Société Européenne de Culture. Elle ne doit pas compromettre ceux-ci dans des gestes qui en aliéneraient encore un

peu plus les possibilités présentes et à venir. C'est pourquoi elle doit se refuser de se faire l'instrument de prises de parti unilatérales et de consommer, sur le plan de la culture, des ruptures ou des exclusives dont ce seraient au demeurant des intérêts de nature politique qui se prévaudraient et non les valeurs de culture dont la Société entend assurer la sauvegarde.

Le Conseil exécutif rappelle qu'il est non seulement contraire aux principes que la Société a fait siens, mais encore inconciliable avec les tâches et les buts qu'elle poursuit de récuser comme hommes de culture et d'exclure de son sein l'un quelconqué de ses membres en raison de ses convictions ou de ses prises de position politiques.

Mais en même temps le Conseil exécutif de la Société adresse à tous les hommes de culture conscients de l'importance du dialogue un appel pressant, les invitant à prendre plus que jamais en considération la détresse et la révolte de toutes les communautés victimes des oppressions du monde actuel, et à coopérer autant qu'ils le peuvent à rétablir les possibilités d'échanges confiants entre ceux même que ces oppressions dressent les uns contre les autres.

3) Dans les circonstances présentes, la Société Européenne de Culture se doit, de façon encore plus urgente, de travailler à dissocier les témoignages de l'esprit qui l'anime et la réalité des activités qu'elle poursuit de toutes les exploitations de la culture au bénéfice de politiques qui, d'une manière ou d'une autre, ont adopté les méthodes de l'oppression. La Société entend ne pas se laisser mystifier au nom même de ses objectifs les plus essentiels: la coopération des énergies de l'esprit et le dialogue entre les hommes de tendances diverses. Elle se veut ouverte à toute coopération culturelle loyale et à tout dialogue de bonne volonté. Il va de soit qu'elle entend prendre les garanties qu'elle jugera convenables quant à la loyauté des coopérations qui peuvent lui être proposées ou quant à la franchise des dialogues qu'on lui offre de nouer.

Dès lors, le Conseil exécutif invite les hommes de culture à dénoncer plus vigoureusement que jamais la manipulation ou l'exploitation politique des rapports culturels et à entreprendre de toutes leurs forces une action efficace contre

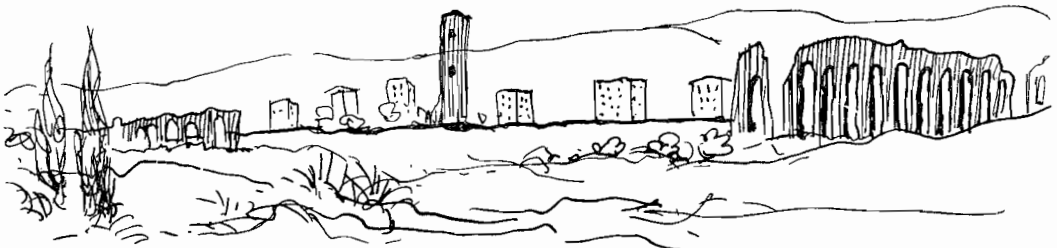
cet abus que les pouvoirs ou les courants de l'opinion politique tendent à pratiquer à l'égard de la culture.

Le Conseil exécutif estime qu'il convient d'explicitier quelques points concrets d'un programme d'action en accord avec les circonstances actuelles et à développer autant que faire se pourra dans les temps qui viennent.

A) Le Conseil exécutif estime que l'action de la Société Européenne de Culture doit viser à nouer le dialogue et à instaurer des possibilités positives de coopération d'abord avec les représentants culturels des factions opprimés de l'humanité ou de celles qui ont le plus de peine à trouver leur liberté d'expression. La Société doit chercher à être un lieu de liberté et d'amitié pour toutes les activités de la culture sur lesquelles pèsent des contraintes qui menacent de les anéantir.

B) Le Conseil exécutif estime également que l'action de la Société doit tendre en ce moment à poser le problème même de la culture face aux régimes d'oppressions et à permettre qu'il en soit discuté librement avec les hommes que les circonstances font plus ou moins solidaires de tels régimes et pour autant que de pareilles solidarités apparaissent. Ce problème est l'un des objets actuels du dialogue qui se poursuit à l'intérieur même de la Société entre les membres de nations et d'appartenances très différentes. Il ne saurait y avoir pour la Société d'objection à faire participer à ce dialogue quiconque accepte d'aborder honnêtement ce problème, quelles que soient ses appartenances par ailleurs.

C) Fort de sa confiance dans l'inspiration qui a toujours animé la Société Européenne de Culture, le Conseil exécutif se propose de provoquer aussitôt que la chose sera possible, des rencontres où seraient conviés, parmi d'autres, des hommes de culture soviétiques et hongrois en vue d'un examen sincère, poursuivi en commun, des événements de Hongrie eux-mêmes, des problèmes qu'ils soulèvent et des appréciations qui en peuvent être faites. La Société Européenne de Culture ne saurait en effet désespérer d'amener les hommes à surmonter, au niveau de la culture, les plus tragiques conflits qui les opposent entre eux aux autres niveaux de l'existence.



Dessin de Eugène Dragulescu

LES HOMMES DE BONNE VOLONTE

L'EUROPE DU COEUR

Bien souvent, sur les routes de Belgique, ou sur celles de l'un ou l'autre pays de l'Europe Occidentale, défilent de longues colonnes d'environ soixante voitures, arborant un fanion tricolore aux couleurs belges et aux initiales A.I.G.

Ces voitures s'arrêtent en maintes localités, pavoisées en vue de leur arrivée, et y débarquent avec beaucoup de précautions leurs sympathiques passagers, accueillis par les Autorités et la population au milieu des acclamations de bienvenue.

Ces passagers sont les grands Invalides et Mutilés des guerres de 1914 à 1918 et de 1940 à 1945.

Ces voitures sont celles des Membres-Automobilistes de l'Oeuvre Royale des Automobiles pour Invalides de Guerre, conduisant les Invalides invités par l'Oeuvre, soit à une excursion soit à un voyage, où ils puisent réconfort et courage.

Une mission généreuse

C'est en effet la mission généreuse que s'est assignée cette Oeuvre, fondée en 1922 par des hommes de cœur, au lendemain de la première guerre mondiale, et poursuivre inlassablement depuis lors par les hommes de bonne volonté qui la dirigent et la composent.

En cette année 1957 on commémorera le trente-cinquième anniversaire de cette activité philanthropique admirable entre toutes.

Cette circonstance est fort opportune pour rappeler que pendant cette longue période elle s'est fort consacrée sans relâche à ces grands Invalides et Mutilés de Guerre. Et si les formes de la philanthropie sont multiples, cette Oeuvre s'est réservé, en ce noble domaine un rôle particulièrement utile et

pratiquement unique; celui de sauver le moral de ces victimes pitoyables des deux guerres et notamment de ceux que leurs infirmités mettent dans l'impossibilité de se déplacer par leurs propres moyens.

Qu'il s'agisse d'amputés des jambes, de paralysés, d'aveugles ou d'autres grands invalides des deux guerres, combien d'entre eux seraient privés de tout contact avec les activités humaines, avec la vie, si cette Oeuvre ne se chargeait, grâce au concours dévoué de ses Membres - Automobilistes qui les transportent dans leur voiture, de les faire participer à des voyages, excursions, journées récréatives, visites d'usines, conférences, soirées artistiques, etc.

De multiples activités

Aussi est-ce avec une légitime fierté qu'elle publie chaque année le compte rendu de ses multiples activités, établi par son Conseil d'Administration. Celui de l'année 1956 fait notamment état de plus de quatre-vingt organisations diverses auxquelles ont participé les Invalides des différentes régions du Pays; ils

ont ainsi bénéficié de plus de cinq mille invitations.

Ceux qui, en faisant leur devoir, ont fait les plus lourds sacrifices, et sont les plus pitoyables victimes des deux guerres mondiales, méritent bien que l'on se préoccupe ainsi, non seulement de leur sort matériel, mais aussi de leur sort moral.

L'Oeuvre Royale des Automobiles pour Invalides de Guerre, dont le siège est à Bruxelles, reçoit la collaboration de ses trois sections des villes d'Anvers, Gand et Liège.

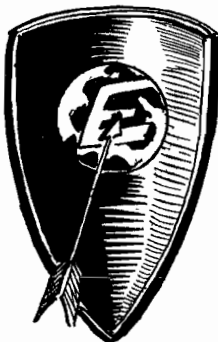
Elle est placée sous le Haut Patronage de S.M. Baudouin, Roi des Belges, la Présidence d'Honneur du Ministre de la Défense Nationale et l'appui bienveillant des hautes personnalités qui constituent son Comité d'Honneur.

Les Membres-Automobilistes de l'Oeuvre doivent non seulement aider les Invalides qu'ils transportent et y consacrer de nombreuses journées, mais assumer aussi tous leurs frais personnels, y compris ceux de leur voiture.

Des aides bénévoles

L'aide des Membres-Automobilistes de l'Oeuvre n'occasionne donc aucune charge à celle-ci au contraire. Par contre les organisations de l'Oeuvre en faveur des Invalides entraînent évidemment de gros frais. Pour les couvrir, et en l'absence de subsides officiels, l'Oeuvre reçoit la large appui financier de ceux qui apprécient tout ce qu'elle fait pour les invalides des deux guerres, et pour qui elle voudrait faire plus encore, car, avec l'âge, leurs infirmités s'alourdissent et il convient, plus que jamais, de se hâter pour leur embellir l'existence.

Il n'est pas donné à tout le monde de remplir ce rôle, mais



La Hème Semaine d'Etudes Européistes à Rome

Energie atomique et problèmes européens

Faisant suite à la Semaine d'Etudes Européistes organisée l'an dernier par le Centre d'Action Européiste en collaboration avec l'Institut des Sciences Sociales du Collège Pontifical de l'Angelicum (v. le «Bulletin Européen» n. 3, mars 1956), aura lieu à Rome le IIe Congrès d'Etudes Européistes, à la fin de février. La "Semaine 1956" devait être la première d'une série de manifestations analogues qui devaient devenir traditionnelles, le CAS voulant organiser chaque année un congrès d'études européennes (à Rome ou dans d'autres villes), pour satisfaire et stimuler l'intérêt des catholiques aux problèmes de l'unification européenne, et aussi pour apporter une contribution à la propagation de l'idée européenne.

Alors que la première Semaine avait affronté la question d'un point de vue général, abordant des problèmes «échantillon», à partir de cette année le CAE se propose au contraire de traiter des problèmes particuliers, actuels, à la lumière de la pensée chrétienne, mais en même temps en rapport avec la situation de fait.

Le thème choisi pour la seconde «Semaine» qui ira du 21 au 24 février est «Energie atomique et problèmes européens». Auprès de S. Em. le Cardinal Giuseppe Siri, un homme politique, un économiste et un savant participeront aux travaux. M. Giuseppe Pella présidera. Le programme est le suivant:

Jeudi 21 février - Inauguration du Congrès - Première conférence: «Valeurs éthiques dans l'utilisation de l'énergie atomique».

Vendredi 22 février - 2ème conférence: «Développements de la science atomique en Europe».

Samedi 23 février - 3ème conférence: «Economie européenne et énergie atomique».

Dimanche 24 février - 4ème conférence: «Politique européenne et énergie atomique».

L'Oeuvre s'en charge pour tous et elle demande seulement d'être aidée généreusement.

Partout aussi ils reçoivent l'accueil le plus généreux.

Des oeuvres analogues

Des Oeuvres analogues se sont fondées depuis quelques années en France en Hollande et dans le Grand Duché du Luxembourg.

Les invalides se rencontrent de plus en plus fréquemment et leurs voitures sillonnent de plus en plus souvent les routes de l'Europe.

Partout ils offrent l'image la plus pitoyable de la guerre et rappellent aux populations la signification la plus douloureuse des conflits.

Europe du coeur

Les hommes de bonne volonté qui les conduisent contribuent ainsi grandement à renforcer cette Europe de coeur, commune à tous les pays, et qui fera sans doute un jour une réalité de cette Europe politique et économique que l'on essaye actuellement de construire.

Leur action généreuse réhabilite un peu les hommes contemporains devant l'histoire de ce premier demi-siècle vingtième..

J. D. R.

Hans Furler

à

Rome

M. Hans Furler Président de l'Assemblée Commune de la C.E.C.A., qui a succédé dans cette charge à M. Giuseppe Pella, a commencé un tour dans les capitales des pays adhérents et Rome a été sa première étape. Du 22 au 25 janvier il est en effet venu à Rome en visite officielle où il s'est entretenu avec le Président de la République M. Giovanni Gronchi, avec le Président du Conseil M. Antonio Segni, avec le Ministre des affaires étrangères M. Gaetano Martino et avec les parlementaires MM. Leone et Merzagora.

Le 24 janvier M. Furler a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a fait quelques déclarations de grand intérêt:

1) M. Furler a tout d'abord émis le voeu qu'on évite de créer un trop grand nombre d'institutions parlementaires européennes (à savoir une assemblée pour toute nouvelle institution supranationale); il est souhaitable au contraire, à son avis, que l'intégration, qui semble destinée à se réaliser par secteurs trouve son facteur commun dans un parlement européen avec compétence dans tous les secteurs intégrés.

2) Le Président de l'Assemblée de la C.E.C.A. a souhaité également que l'Europe «des Six» ne ferme pas à priori la route aux autres Pays qui voudraient faire partie de la communauté et il a ajouté qu'il serait souhaitable d'amener la Grande Bretagne à se montrer de plus en plus favorable à l'Europe unie.

3) il a également exprimé le désir que soit étudié à fond le problème de la participation des Pays d'outremer au marché commun.

VERS L'ABOLITION DES PASSEPORTS EN EUROPE ?

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a formé un comité d'experts chargé de la simplification des formalités de frontières. Il a confié la présidence de ce comité à Monsieur Auguste Pinton, Ministre français des transports et des travaux publics qui, comme membre de l'Assemblée de Strasbourg, s'est attaché depuis plusieurs années au traitement de ces problèmes.

L'Assemblée Consultative a recommandé que les gouvernements européens confient à une personnalité politique, le soin de mener l'action en vue de la réalisation d'une plus grande liberté dans les déplacements de personne. Elle a conseillé aux Ministres de suivre la méthode qui est en voie d'aboutir pour le Marché Commun et pour l'énergie nucléaire, c'est-à-dire, prendre d'abord une décision politique de principe, et ensuite charger un comité d'experts d'étudier les modalités de sa mise en œuvre.

Depuis plusieurs années des résultats importants ont été obtenus, soit au sein du Conseil de l'Europe, soit en marge de celui-ci, grâce aux politiques communes décidées à Strasbourg. Depuis le 1er janvier 1956, les visas ont été complètement abolis pour les voyages entre Etats membres du Conseil. Entre plusieurs de ces pays, les passeports sont déjà remplacés par de simples cartes d'identité. La République Fédérale d'Allemagne a introduit la « carte Z » pour remplacer l'ensemble des formalités habituelles concernant le passage des automobiles.

L'action des gouvernements, parfois même leur action unilatérale, a provoqué des développements spectaculaires qui ont abouti, de proche en proche, à la suppression des nombreuses formalités parasites. L'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe a estimé que le moment était venu de traiter le problème,

dans son ensemble, sur une base multilatérale, de façon à obtenir l'extension de toutes les mesures prises à l'ensemble des pays du Conseil de l'Europe. C'est dans cet esprit que le nouveau Comité d'Experts a été créé et que sa présidence a été attribuée à un Ministre lui-même membre de l'Assemblée européenne, et qui s'est déjà distingué par son action positive dans ce domaine. Les cinq questions mises à l'ordre du jour du nouveau Comité sont les suivantes :

1) Suppression des passeports;

2) Remplacement des contrôles frontaliers systématiques par des sondages;

3) Remplacement des carnets et triptyques pour automobiles par un document simple du type de la carte Z allemande;

4) Abolition des visas pour les voyages vers les Etats non membres du Conseil de l'Europe;

5) Développement des facilités de voyages pour les réfugiés.

Le Conseil de l'Europe espère ainsi apporter une nouvelle contribution à l'ouverture des frontières.

LES "CONVENTIONS" EUROPEENNES

A propos d'assurance automobile obligatoire

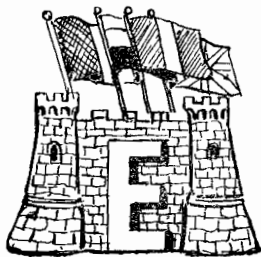
Un Comité d'Experts sur l'Assurance Automobile Obligatoire a tenu sa première réunion à Strasbourg du 21 au 25 janvier. M. P. Eijssen du Ministère néerlandais de la Justice en a été élu Président.

Les Experts ont étudié le projet de Convention européenne que l'Assemblée Consultative a adopté le 22 octobre 1956 dans ce domaine. L'Assemblée avait considéré en effet qu'il serait souhaitable que tous les pays

adoptent l'assurance obligatoire pour les automobilistes en ce qui concerne les dégâts aux tiers. Les pays du Benelux ont signé un traité suivant lequel les parties contractantes ne doivent pas nécessairement avoir la même législation en la matière, mais s'obligent à adopter certaines règles communes considérées comme suffisantes. La Convention proposée par l'Assemblée adopte les conditions agréées par les pays du Benelux et ne propose d'amendements que pour des questions jugées essentielles. C'est ce projet de Convention et ces règlements communs que les Experts ont commencé à examiner.

Huit pays étaient représentés à la réunion: Autriche, Belgique, Danemark, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas et Suède.

Le Comité a fixé provisoirement la date de sa prochaine réunion au 25 mars 1957.



**L'Institut d'Etudes
Européennes
Alcide de Gasperi**

L'Institut d'Etudes Européennes «Alcide de Gasperi», dont le siège est à Rome, Via Collina, 21, au Palazzetto Maccari, a ouvert le 10 janvier la session du IIIe Cours de l'Ecole de perfectionnement. Le IIIe cours traite des questions fondamentales de la vie européenne, de l'aspect économique, historique et juridique de la collaboration et il est fréquenté par une trentaine d'étudiants provenant de divers Pays, dont la majeure partie bénéficient d'une bourse d'études.

Fondé par Alcide De Gasperi, et reconnu par la suite par décret présidentiel, l'Institut a pour but de stimuler le progrès des études européistes à la lumière des principes de la philosophie et de la religion chrétienne, et de favoriser les initiatives culturelles tendant à approfondir les problèmes économiques, juridiques et sociaux relatifs à l'intégration et à la collaboration européenne.

Son Ecole de perfectionnement a pour but de former les hommes qui aspirent à se rendre utiles dans les organisations internationales européennes et son Séminaire est destiné aux étudiants désireux de se consacrer aux disciplines scientifiques.



**Echanges européens
de Mutilés de guerre**

Le Représentant Permanent du Gouvernement italien auprès du Conseil de l'Europe a déposé entre les mains du Greffier de l'Assemblée Consultative remplaçant le Secrétaire Général, l'instrument de ratification de l'Accord européen sur l'échange de mutilés de guerre aux fins de traitement médical.

L'Italie est le septième Membre du Conseil de l'Europe qui ratifie cet Accord. Signé le 13 décembre 1955 il est en vigueur depuis le 1er janvier 1956. Cet Accord engage l'Italie à partir du 1er février 1957.

Hommage hongrois à GAFENCO

Un quotidien français a publié les passages d'une lettre que M. Joseph Szilagyi, président de l'Association des journalistes hongrois libres, lui a adressée après la mort de Grégoire Gafenco.

Il s'agit, en effet, d'un hommage tout particulièrement émouvant à l'ancien ministre des affaires étrangères de Roumanie, dont tous les vrais amis de l'Europe et de la paix pleurent la disparition.

« Partout, écrit M. Szilagyi, où la cause des pays satellisés était en question, l'on s'adressait à Grégoire Gafenco. La commission de l'Europe centrale et orientale, la commission du Conseil de l'Europe pour les pays non représentés ont eu recours à lui. Il devenait récemment l'un des plus brillants représentants de l'Assemblée des nations captives d'Europe.

» Les années de lutte, celles de l'émigration, des espoirs perdus et des déceptions cruelles avaient durement éprouvé Gafenco. Sa santé déclinait rapidement. Tous ses amis le savaient et suivaient avec angoisse son activité inlassable et fébrile. Il se dépensait sans compter et quand on l'avait porté à la présidence de l'Union européenne des fédéralistes, il avait accepté encore cette lourde charge.

» Mais la véritable grandeur de Gafenco s'est manifestée depuis la révolution hongroise. Oubliant les malheureuses querelles qui ont si souvent déchiré son pays et le nôtre, il s'était lancé avec enthousiasme dans la campagne en faveur de la Hongrie. Partout où il fallait secouer la conscience européenne pour faire comprendre ce que le courage d'un petit peuple signifie pour la liberté, il était présent. Il est mort en combattant. Nous, Hongrois, ne l'oublierons jamais ».

bulletin européen

Fondateur CONSTANTIN DRAGAN, Directeur responsable : GIORGIO DEL VECCHIO

Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - ROME

Tél. 61.260 - 62.578 - 689.570

ABONNEMENTS

Italie Lires 2000

Etranger Dollars 3, -

ABONNEMENTS D'HONNEUR - 5000

ABONNEMENT D'HONNEUR .. 10. -

c/c postale Roma N. 1|16299

Edité par l'Agence de Presse Radio Europe

Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15|2|1951

bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME

R O M E

Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN

ont collaboré...

Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Hendrik BRUGMANS, Rauol BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAFAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Stefano JACINI, Jerzy JANKOWSKI, Jacques KAYSER, Pierre de LANUX, Lars. J. LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Eduard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N. MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, Francis DE MIO-MANDRE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, Giovanni PERSICO, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Gonzague de REYNOLDS, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Rémy ROURE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.